



SCCV METZ AUGNY

**EUROMETROPOLE DE METZ**

*Marie-Hélène ANTOINE*

*Arnaud DROAL*

1, place du parlement de Metz

CS 30353

57017 METZ

Paris, le 18 juillet 2022

Objet : Réponse à demande de pièces manquantes

Dossier : PC 57039 22 Y0007

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à votre courrier en date du 13 juillet 2022 relatif à notre permis de construire cité en objet, dans lequel vous nous demandez des informations complémentaires.

Nous vous confirmons que nous ne réalisons pas d'installations classées, notre projet n'est donc pas soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (Art. R. 431-20 du Code de l'Urbanisme).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Christian TERRASSOUX

SCCV Metz Augny